

MANIFESTATION

Les droits, ça se défend!

Pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement
des organismes en défense collective des droits.



18 SEPTEMBRE À 10h30

Départ au coin des rues
Cartier et Grande Allée E



www.defensesdroits.com

MANIFESTATION

Les droits, ça se défend!

Pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement
des organismes en défense collective des droits.



18 SEPTEMBRE À 10h30

Départ au coin des rues
Cartier et Grande Allée E



www.defensesdroits.com

« **Les DROITS, ça se défend !** »

Un meilleur financement de la défense collective des droits, c'est urgent !

Les organismes de DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS (DCD) mènent des luttes collectives pour faire reconnaître les droits démocratiques, économiques, sociaux et culturels, comme le droit à la JUSTICE, à l'ÉGALITÉ, à la SANTÉ, à l'ÉDUCATION, au LOGEMENT, à un REVENU suffisant, à l'ALIMENTATION, etc. Ils font aussi progresser les lois, dans différents domaines, comme l'ENVIRONNEMENT et la CONSOMMATION.

À l'heure des politiques d'austérité, **leur rôle est primordial, mais ils sont sous-financés et sont eux-mêmes victimes l'austérité et menacés de coupures.** En effet, la décision gouvernementale de renouveler le financement de ces organismes pour une période de 18 mois plutôt que quatre ans place ces groupes dans un climat d'incertitude quant aux intentions futures du gouvernement face au financement de ces organismes qui ont largement contribué au modèle québécois fondé sur les droits humains, l'égalité et la justice sociale.

Avec un financement moyen de 56 000\$ par année, les organismes de défense collective des droits sont **parmi les organismes communautaires les moins bien financés** au Québec. Ce sous-financement nuit à leurs actions à un moment où les écarts se creusent entre les riches et les pauvres, où le gouvernement coupe dans les programmes qui visent justement à redistribuer la richesse et où les dénis de justice se multiplient.

Afin de réaliser pleinement leur mission, les organismes de défense collective des droits demandent au gouvernement du Québec de rehausser leur financement de 40 M \$. Cela permettrait aussi de répondre aux besoins d'une trentaine de groupes en attente de financement depuis des années. Mentionnons qu'ils réclament également l'indexation annuelle des subventions selon le coût de la vie ainsi que des sommes supplémentaires pour permettre aux organismes de couvrir les frais reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Depuis plusieurs mois, les organismes de défenses collectives des droits membres du RODCD sont en lutte pour un meilleur financement.

Le 18 septembre, ces organismes, leurs membres et leurs alliés manifesteront à Québec pour réclamer des engagements à long terme au ministre Sam Hamad ainsi que les 40M\$ supplémentaire dont ils ont besoin pour accomplir pleinement leur mission. **Lors de cette manifestation, une pétition témoignant de l'appui de la population envers leur travail sera déposée.**

Joignez-vous à nous!

Cette manifestation sera suivie d'une rencontre nationale afin de planifier la suite des actions de mobilisation pour l'année 2015-2016.

Transport organisé de Montréal :
Inscriptions auprès de la TROVEP de Montréal : trovep@cooptel.qc.ca

« **Les DROITS, ça se défend !** »

Un meilleur financement de la défense collective des droits, c'est urgent !

Les organismes de DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS (DCD) mènent des luttes collectives pour faire reconnaître les droits démocratiques, économiques, sociaux et culturels, comme le droit à la JUSTICE, à l'ÉGALITÉ, à la SANTÉ, à l'ÉDUCATION, au LOGEMENT, à un REVENU suffisant, à l'ALIMENTATION, etc. Ils font aussi progresser les lois, dans différents domaines, comme l'ENVIRONNEMENT et la CONSOMMATION.

À l'heure des politiques d'austérité, **leur rôle est primordial, mais ils sont sous-financés et sont eux-mêmes victimes l'austérité et menacés de coupures.** En effet, la décision gouvernementale de renouveler le financement de ces organismes pour une période de 18 mois plutôt que quatre ans place ces groupes dans un climat d'incertitude quant aux intentions futures du gouvernement face au financement de ces organismes qui ont largement contribué au modèle québécois fondé sur les droits humains, l'égalité et la justice sociale.

Avec un financement moyen de 56 000\$ par année, les organismes de défense collective des droits sont **parmi les organismes communautaires les moins bien financés** au Québec. Ce sous-financement nuit à leurs actions à un moment où les écarts se creusent entre les riches et les pauvres, où le gouvernement coupe dans les programmes qui visent justement à redistribuer la richesse et où les dénis de justice se multiplient.

Afin de réaliser pleinement leur mission, les organismes de défense collective des droits demandent au gouvernement du Québec de rehausser leur financement de 40 M \$. Cela permettrait aussi de répondre aux besoins d'une trentaine de groupes en attente de financement depuis des années. Mentionnons qu'ils réclament également l'indexation annuelle des subventions selon le coût de la vie ainsi que des sommes supplémentaires pour permettre aux organismes de couvrir les frais reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Depuis plusieurs mois, les organismes de défenses collectives des droits membres du RODCD sont en lutte pour un meilleur financement.

Le 18 septembre, ces organismes, leurs membres et leurs alliés manifesteront à Québec pour réclamer des engagements à long terme au ministre Sam Hamad ainsi que les 40M\$ supplémentaire dont ils ont besoin pour accomplir pleinement leur mission. **Lors de cette manifestation, une pétition témoignant de l'appui de la population envers leur travail sera déposée.**

Joignez-vous à nous!

Cette manifestation sera suivie d'une rencontre nationale afin de planifier la suite des actions de mobilisation pour l'année 2015-2016.

Transport organisé de Montréal :
Inscriptions auprès de la TROVEP de Montréal : trovep@cooptel.qc.ca